



CLINIQUE MIMOSA

13 ,RUE ZOUHAIR IBN ABI SALMA , AVENUE PRINCE HERITIER

CHAMPS DE COURSE, CODE POSTAL :30.000 FES

Conseil Régional de L'Ordre
National des Médecins
Région FES - MEKNES
Arrivée N°: 1209 / 22
Fes, Le : 04.10.2022

Monsieur le Président du conseil National de l'Ordre
National des Médecins

S/C

Monsieur le Président du Conseil Régional des
Médecins FES-MEKNES

Objet : Convention de tiers payant – Demande d'adhésion

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous solliciter l'adhésion à la convention de tiers payant signée entre **LA MUTUELLE DE PREVOYANCE ET D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC (MUPRAS)** et le conseil National de l'ordre des médecins.

Je déclare avoir pris connaissance des termes de ladite convention. Je déclare également que mon établissement dispose d'un centre de réanimation dans lequel intervient le réanimateur Dr **HACHIMI MOULAY AHMED**.

Je m'engage à :

-Respecter les dispositions prévues par la présente convention ;

-Faire respecter les dites dispositions par tout intervenant opérant au sein de ma clinique ;

-Appliquer le barème annexé à la présente convention, à tous les assurés munis d'une prise en charge ou porteurs d'une affiliation à un contrat de la MUPRAS;

-Recevoir les membres de la commission permanente de suivi et d'arbitrage et leur faciliter la vérification de la conformité aux normes en vigueur des installations de réanimation de notre établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

CLINIQUE MIMOSA
13 Rue Zouhair Ibn Abi Salma Avenue
Prince Héritier Champs de Course FES
Tél./ Fax : 05.35.94.46.70 / 71 / 72

SIGNATURE

BTI SAQIBI HASSAN MAROU
Directeur de la Clinique MIMOSA
UROLOGUE
13, Rue Zouhair Ibn Abi Salma
Av. Prince Héritier Champs de cours FES
Tel : 06 35 94 46 70 / 05 35 94 46 71
INPE / 14 11 24 917

☎ : 05 35 94 46 70 / 05 35 94 46 71
☎ : 05 35 94 46 72
✉ : mimosal30622@gmail.com

13 زنقة زهير ابن أبي سلمى ، شارع ولي العهد ملعب الخيل - فاس
13, Rue Zouhair Ibn Abi Salma, Avenue Prince Héritier
Champs de Course, Code Postal: 30 000 - Fès





ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE

Fiche d'identification de l'Etablissement de Santé

Le code INPE :

030064695

Le code à barres :



030064695

Nom ou Raison Sociale : CLINIQUE MIMOSA

Catégorie : ETABLISSEMENTS

Adresse : 13 RUE ZOUHIR IBN ABI SALMA CHAMPS DE COURSE, AGDAL

Ville : FES

Code postal : 30000

Préfecture/Province : FES

Commune :

Téléphone : 0535944670

Fax :

Email : CLINIQUE.MIMOSA.FES@GMAIL.COM

N° d'autorisation d'ouverture et d'exploitation : 4677

Date d'autorisation : 04/07/2022

N° d'identification fiscale :

Date début d'activité :

N° patente : 13602489

Directeur de l'établissement

Nom : SAOUDI HASSANI

Prénom : MAMOU

Rabat, le : 22/07/2022

Préf. D.G de l'ANAM
Le Directeur du Conventionnement
et de la Normalisation

M. ELMALHOUF Naoufel

Veuillez communiquer aux Organismes Gestionnaires les informations suivantes :

- Votre code INPE
- Le Relevé de l'Identité Bancaire (RIB) de votre établissement



Décision du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale

..... ٤ ٦ ٧ ٧du..... ٠٤.٠٧.٢٠٢٢..... portant autorisation définitive

d'exploitation d'une clinique dite «Clinique MIMOSA » sise à Fès

Le ministre de la santé et de la protection sociale

Vu la loi n°131-13 relative à l'exercice de la médecine, promulguée par le dahir n°1-15-26 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) telle qu'elle a été modifiée et complétée;

Vu la loi cadre n°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins, promulguée par le dahir n° 1-11-83 du 29 rajeb 1432 (02 juillet 2011);

Vu le décret n°2-15-447 du 6 jounada II 1437 (16 mars 2016) pris pour application de la loi n°131-13 relative à l'exercice de la médecine tel qu'il a été modifié et complété;

Vu l'arrêté du Ministre de la Santé n° 1693-00 du 5 chaabane 1421 (02 novembre 2000) fixant les normes techniques des cliniques tel qu'il a été modifié et complété;

Vu l'autorisation préalable n° 4750 du 28/09/2021 délivrée à la société à responsabilité limitée dite «Clinique MIMOSA » pour la création d'une clinique portant la même dénomination que la société précitée, sise à Fès, au n°13, Rue Zouhair Ibn Abi Salama, Quartier Hippodrome;

Vu la demande déposée par la société précitée, en vue de l'obtention de l'autorisation définitive pour l'exploitation de la clinique précitée, sise à l'adresse susvisée;

Vu les documents déposés par la société précitée à l'appui de sa demande;

Vu l'avis conforme émis par le Secrétaire Général du Gouvernement;

Vu le procès-verbal de la visite de contrôle de conformité effectuée à ladite clinique en date du 12/05/2022, par une commission permanente du Ministère de la Santé chargée de l'étude des projets de création des cliniques, des établissements assimilés et des laboratoires d'analyses de biologie médicale et leurs conformités, en présence du Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins;

Décide

Article premier : Une autorisation définitive est délivrée à la société précitée, en vue de l'exploitation de la clinique dite «Clinique MIMOSA », sise à Fès, au n°13, Rue Zouhair Ibn Abi Salama, Quartier Hippodrome, ayant une unité d'urgence, une unité de radiologie, une unité d'accouchement, un bloc opératoire de quatre (04) salles d'opération, et d'une capacité litière de trente-trois(33) lits d'hospitalisation, sept (07) lits de réanimation, et trois (03) couveuses de réanimation néonatale.

Est exclu de la présente autorisation, la salle d'IRM, et l'unité d'assistance médicale à la procréation (PMA), dont l'exploitation est conditionnée par une nouvelle visite de contrôle de conformité sur la demande de la société susmentionnée.

Cette autorisation devient caduque, si ladite clinique n'est pas exploitée dans l'année qui suit la notification de la présente autorisation, ou en cas de cessation du fonctionnement de la clinique pour une période supérieure à une année.

Article 2 : La clinique est placée sous la responsabilité et la direction personnelle du **Docteur Mamou SAOUDI HASSANI**, inscrit au tableau de l'ordre des médecins à la catégorie des médecins du secteur privé sous le numéro 14301 en date du 17/08/1995

Celle-ci doit élire son domicile professionnel au sein de ladite clinique, et ne peut avoir de cabinet de consultation dans une autre adresse.



Le Président et par
Ministre de la Santé
et de la Protection Sociale
Khalid AIT TALEB

ROYAUME DU MAROC
CARTE NATIONALE D'IDENTITE

المملكة المغربية
البطاقة الوطنية للتعريف

مامو

MAMOU

سعودي حسني

SAOUDI HASSANI

N° de 01.01.1960

مولد بتاريخ

ب قاس المدينة فاس

A FES MEDINA FES



CAN 003310

المدير العام للجنوب الوسطى

Qay

عبد الطيف حموشي

ستامة إلى نهاية 05.07.2031

N° C106183

N° C106183

N° état civil

1435A/1962

OPI13JPP

رقم العالة المدنية
بن الثاني
و لطيفة بنت علال

الجنس

Sexe M

Elle de THAMI
Elle de LATIFA bent ALLAL

العنوان زقة وليلي تجزة لطيفة فيلا طريق ايموزار فاس
Adresse RUE OUALILI LOT LATIFA VILLA RTE IMMOUZER FES

IDMAROPI13JPP<6C106183<<<<<<
6001010M3107058MAR<<<<<<<<7
SAOUDI<HASSANI<<MAMOU<<<<<<



0 8116 25
 N° _____ /CNOM/P

24 OCT. 2022

Rabat, le :

الرباط في : A

Monsieur le Président de
 la Mutuelle de
 Prévoyance et d'Action
 Sociale (M.U.P.R.A.S)
Casablanca



BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>Demande d'adhésion à la convention signée entre le Conseil National de l'Ordre National des Médecins (C.N.O.M) et la Mutuelle de Prévoyance et d'Action Sociale (M.U.P.R.A.S) du docteur Mamou SAOUDI HASSANI médecin directeur de la clinique nommée «MIMOSA» située à Fés.</p> <p>MUPRAS ACCUEIL BOUZAACHANE</p> <p>Le Président du Conseil National l'Ordre National des Médecins Dr BOUBEKRI Mohammad</p>		<p>Transmise avec un <u>Avis Favorable</u> du Conseil National de l'Ordre National des Médecins</p>

**Conseil Régional de l'Ordre
National des Médecins
Région Fès-Meknès**

Rue Abdelkrim Benjelloun, Immeuble
Espace Marina, 3^{ème} étage, Apt n°17-18
Fès

Tel. : 05-35 94 -23 - 84
Fax : 05-35 94 - 05- 05



Fès le 06 Octo 2022

**DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
DE L'ORDRE DES MEDECINS REGION FES-
MEKNES**

A

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL
NATIONAL DE L'ORDRE NATIONAL DES
MEDECINS**

N/Réf.: 0.0.0.1.7.66/2022/CR/FM/F

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation	Nombre	Observations
- Demande d'adhésion à la convention des tiers payant signée entre la Mutuelle de Prévoyance et d'Action Sociales des Royal Air Maroc (MUPRAS) et le CNOM du Dr SAOUDI HASSANI Mamou Directeur du clinique Mimosa pour visa.	1	Vu et transmis
- Copie de l'autorisation définitive d'exploiter de la clinique	1	
- Copie de la fiche d'identification de l'établissement de Santé	1	Signé
- Copie CIN	1	